



**d-** La consolidation du principe de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, et l'approfondissement de la démocratisation, de la modernisation et la rationalisation des institutions ;

**e-** Le renforcement des organes constitutionnels d'encadrement des citoyens (partis politiques et organisations de la société civile) ;

**f-** La consolidation des mécanismes de moralisation de la vie publique et la nécessité de lier l'exercice de l'autorité et de toute responsabilité ou mandat publics aux impératifs de contrôle et de reddition des comptes.

**h-** La constitutionnalisation des instances en charge de la bonne gouvernance, des droits de l'Homme et de la protection des libertés.

Ce processus historique dans lequel le Maroc s'est engagé exige de l'ensemble des Marocains, et particulièrement des Marocains du monde, l'implication responsable dans le dialogue en cours. Ils sont appelés à concourir à l'édification de ce moment historique qui amènera, sans doute, un Maroc nouveau ; Ceci à travers une participation accrue à ce débat qui concerne l'avenir du Maroc. C'est d'autant plus important que les Marocains résidant à l'étranger ou les immigrés ont des besoins spécifiques et des revendications précises relatives à la citoyenneté.

De nombreuses associations et organisations actives, ont vu le jour au fil des années dans les pays de résidence. Elles ont adopté et développé des visions et des positions au sujet de la participation des Marocains du monde aux divers domaines de la vie nationale.

Depuis sa création, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger a œuvré pour l'approfondissement de la réflexion sur la question de la place qui revient aux Marocains du monde dans le paysage politique et institutionnel de notre pays et aux rôles qu'ils peuvent assurer pour une contribution efficace qui va dans le sens du développement global de leur pays d'origine.

Aujourd'hui, et dans l'esprit du travail accompli par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, par le biais de son groupe de travail « **Citoyenneté et Participation Politique** » et aux débats relatifs au projet de la révision de la Constitution, le CCME organise un séminaire dont l'objectif est de débattre des réformes constitutionnelles et de la place des Marocains du monde dans ce chantier. Les travaux de cette rencontre aspirent tout particulièrement à l'approfondissement de la réflexion sur les orientations de la nouvelle Constitution, et ce à travers les axes suivants :

**1- Marocains du monde et réformes constitutionnelles**

**2- Libertés, droits et égalité**

**3- Pluralisme et identité**

**4- Démocratie et citoyenneté**